

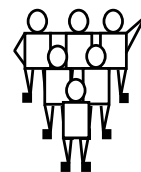
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

Bulletin de Liaison

Octobre 2008

MÉPAC



Saguenay-Lac-Saint-Jean-
Chibougamau-Chapais

ÉDITORIAL

Campagne électorale ou de salissage?

Au terme d'une énième campagne électorale fédérale en un court laps de temps, où le résultat dans la région est demeuré le même et où nous avons pu assister à une véritable campagne de salissage, chaque candidatE se plaisait à critiquer son adversaire, ce qui a pour effet de laisser moins de temps pour vendre ses idées. Malgré les quelques débats improvisés où ils étaient interpellés, nous n'avons pas eu grand chose à nous mettre sous la dent. Bien que les Libéraux ont joué le tout pour le tout avec leur Plan Vert, Stéphane Dion et ses troupes ont fait piètre figure. Nous vous présentons une analyse élaborée par le MÉPACQ dudit Plan, bien qu'il risque de ne pas faire de vieux os à la Chambre des communes.

Bref, le faible taux de participation à cette élection générale témoigne d'un certain écœurement de la population envers une pratique démocratique pourtant essentielle, qui aurait bien besoin d'être remaniée. Maintenant, il nous faut composer avec un autre gouvernement minoritaire Conservateur. Ce qui veut dire poursuivre notre combat contre la montée de la droite néolibérale et les nombreuses menaces du gouvernement envers les acquis sociaux de la population québécoise et régionale. Donc, la parole et les critiques sont entre les mains de ceux et celles qui se sont présenté aux urnes le 14 octobre dernier.

À travers cet épisode électoral, le MÉPAC a tenu son Assemblée générale annuelle le 1^{er} octobre dernier devant une vingtaine de déléguéEs dynamiques et enthousiastes de débiter une nouvelle année au sein de leur Table régionale en ÉPA. Tous les détails se trouvent à l'intérieur du présent Bulletin. De plus, du 20 au 27 octobre se tient la Semaine nationale des chômeurs. Une occasion de plus pour rappeler au gouvernement l'urgence d'améliorer la Loi sur l'assurance-emploi. Vous savez, ce « petit détail » souvent oublié lors des campagnes électorales par les candidatEs?

Enfin nous vous présentons un bref portrait de la Semaine québécoise des adultes en formation et de quelle façon l'éducation populaire autonome est une façon encore trop méconnue par la population de se former. Comme le dit le slogan : « Apprendre ça vaut le coup! »

Bonne lecture!
Steeve Émond
Coordonnateur régional

Volume 20

Numéro 1

Éditorial.....	1
Vie associative.....	2-3
Semaine Nationale des chômeurs et des chômeuses	4
Semaine Québécoise des adultes en formation.....	5-6
Le Plan Vert Libéral.....	7-8



Équipe de rédaction

Steeve Émond,
Dominik Villeneuve



Avec l'aimable collaboration de

France Simard,
Mouvement Action Chômage
Lac-St-Jean



Le MÉPAC regroupe 34
organismes d'éducation
populaire autonome travaillant à
la justice sociale, à la lutte à la
pauvreté et à l'exclusion sociale.



Ce bulletin est distribué à 160
exemplaires et est téléchargeable
au www.mepac.qc.ca.



Adresse postale

2155, rue de la Peltrie
Jonquière (Québec) G8A 2A1
Tél. : 418-547-2102 poste 234

Courriel : steeve@mepac.qc.ca
info@mepac.qc.ca

Télécopieur : 418-547-2565

VIE ASSOCIATIVE



Le 1er octobre dernier se tenait au Salon Gris de la Maison de la Région à Jonquière l'assemblée générale annuelle du MÉPAC. Près de 25 délégués se sont rassemblés pour échanger sur leurs préoccupations, besoins et attentes envers leur Table régionale en éducation populaire autonome. Encore cette année le dynamisme était au rendez-vous et le travail effectué par la Table fut très apprécié.

Voici un bref compte-rendu des orientations qui y ont été prises :

VIE ASSOCIATIVE

- ☀ Que le MÉPAC tienne une journée de réflexion et d'échange sur ses pratiques, son fonctionnement, ses services aux membres, etc; bref, ce que les groupes membres attendent du MÉPAC.
- ☀ Que le MÉPAC consulte régulièrement ses groupes sur les outils d'éducation populaire qu'il propose et sur leurs besoins en outils.
- ☀ Que le MÉPAC participe autant que possible aux activités de mobilisation de ses membres.
- ☀ Que le MÉPAC définisse en détail et par écrit le support à ses membres.

ACTIVITÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE

AUTONOME

- ☀ Que le MÉPAC offre à ses membres au moins 2 activités de formation et qu'à la demande des membres il en élabore selon les besoins exprimés;
- ☀ Que le MÉPAC produise 4 Bulletins de liaison;
- ☀ Que le MÉPAC produise l'Info-Éclair au besoin;
- ☀ Que le MÉPAC poursuive la mise à jour de son site Internet;

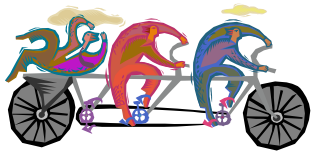
- ☀ Que le MÉPAC produise et diffuse des outils d'éducation populaire autonome à ses membres et qu'il les diffuse également aux alliés. Et qu'à la demande des membres, il en élabore selon les besoins exprimés;
- ☀ Que le MÉPAC assure la visibilité, la promotion, la défense et le développement de l'éducation populaire autonome auprès des groupes et des instances décisionnelles.
- ☀ Que le MÉPAC procède à la mise à jour de sa trousse l'Indispensable.

ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES

- ☀ Que le MÉPAC poursuive son mandat de mener des luttes sociales en lien avec les problématiques de la pauvreté, la démocratie et l'environnement;
- ☀ Que le MÉPAC poursuive son travail de conscientisation et de mobilisation sur la mondialisation néolibérale et des impacts qu'elle a sur la région;
- ☀ Que le MÉPAC maintienne sa vigilance dans le cadre d'élections provinciales ou fédérales et intervienne au besoin en se basant sur le cadre de revendication du MÉPACQ et en utilisant les 2 outils produits en 2008 (Ref.: «Nous ne vous dirons pas pour qui voter mais...»)
- ☀ Que le MÉPAC interpelle les députés de la région sur l'importance de l'éducation populaire autonome dans une perspective de transformation sociale.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION SOCIALE

- ☀ Que le MÉPAC produise et diffuse des outils de mobilisation afin de faciliter et encourager la participation de ses groupes à des luttes sociales. Ces outils peuvent



VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

être produits en collaboration avec des organismes membres;

- ☀ Que le MÉPAC intervienne dans le dossier de la reconnaissance et du financement de l'éducation populaire et de l'action communautaire autonomes et diffuse toute information s'y rapportant;
- ☀ Que le MÉPAC mobilise ses groupes sur des sujets touchant la lutte à la pauvreté, la démocratie et l'environnement.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

- ☀ Que le MÉPAC maintienne son implication active dans les lieux de représentation suivants :
 - ❖ MÉPACQ : comité de coordination, assemblée générale annuelle et exécutif;
 - ❖ Solidarité populaire Saguenay-Lac-Saint-Jean : assemblée générale annuelle, assemblée régulière, comité de coordination;
 - ❖ Kairos : conseil d'administration
 - ❖ Regroupement régional en développement social : conseil d'administration

- ❖ Comité régional d'organisation de la Semaine québécoise des adultes en formation
- ❖ Forum social régional 02

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du MÉPAC pour 2008-2009 est composé des personnes suivantes :

ZONE SAGUENAY

Denise Otis (Service Budgétaire et communautaire de Chicoutimi) ;

ZONE LAC-ST-JEAN EST

Ginette Dionne (Ateliers L.G.O.) ;
France Simard (Mouvement Action Chômage Lac-Saint-Jean).

ZONE LAC-ST-JEAN OUEST

Nicole Julien (Centre d'alphabétisation du comté Roberval) ;

BIENVENUE AUX NOUVELLES PERSONNES !



SEMAINE NATIONALE DES CHÔMEURS

par France Simard



La Semaine nationale des chômeurs et chômeuses (du 20 au 27 octobre) est l'occasion de remettre à l'ordre du jour la question de la discrimination du régime d'assurance-emploi et de rappeler l'importance de l'établissement d'un critère unique d'admissibilité à 350 heures.

Jusqu'en 1990, près de 75% des travailleurs et travailleuses se retrouvant sans emploi pouvaient recevoir des prestations d'assurance-emploi. Aujourd'hui, ce sont environ 46% de ces mêmes personnes qui toucheront de l'assurance-emploi.

Pourquoi ?

Parce que le gouvernement fédéral a décidé de créer 58 régions économiques de l'assurance-emploi au Canada. Et on détermine le nombre d'heures nécessaires pour avoir droit au chômage selon le taux de chômage de la région. On demande entre 420 h à 700 h pour être admissible tout dépendant où un individu habite. La discrimination ne s'arrête pas là, le nombre de semaines de prestations payables, le taux de prestation, le montant qu'un travailleur a droit de gagner sur le chômage, etc. varient également dépendamment où l'on habite.

Au Québec, nous comptons 12 régions économiques de l'assurance-emploi. Prenons l'exemple, pour l'admissibilité, d'un québécois ayant accumulé 550 h de travail durant la période du 12 octobre au 8 novembre 2008 où s'en sortira-t-il le mieux ?

Il y a seulement 3 régions économiques soit **Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Nord-Ouest du Québec et le Bas-St-Laurent-Côte-Nord (dont fait partie le Lac-St-Jean)** où notre québécois aura la chance de recevoir ses prestations d'assurance-emploi. Plus concrètement, pour notre région, on demande à un travailleur de Chicoutimi d'accumuler 140 h de plus qu'un travailleur d'Alma pour avoir droit à son chômage. Est-ce normal ? **Non, c'est de la discrimination en raison de son lieu de résidence.**

Saviez-vous qu'aucun autre programme social tant fédéral que provincial qui n'agit de la sorte ? Que nous parlions du régime de pension de vieillesse ou de l'assurance automobile du Québec en cas d'accident.

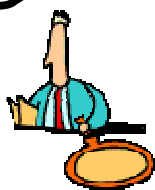
EN CETTE SEMAINE NATIONALE DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES, IL EST IMPORTANT DE RÉCLAMER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL D'ARRÊTER DE FAIRE DE LA DISCRIMINATION VIS-À-VIS DE TOUS LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES. UNISSONS NOS VOIX ET DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DE RÉTABLIR UN RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE JUSTE ET D'ACCÈS UNIVERSEL EN APPORTANT LES MODIFICATIONS SUIVANTES AU RÉGIME : UN SEUL CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ DE 350 HEURES; UN MINIMUM DE 35 SEMAINES DE PRESTATIONS; UN TAUX DE PRESTATIONS D'AU MOINS 60%; L'ABOLITION DES EXCLUSIONS DE PLUS DE 6 SEMAINES. ENSEMBLE C'EST POSSIBLE!

Nom de la région économique	Taux de chômage (%)	Nb d'heures requises pour avoir droit au chômage	Québécois ayant 550hrs d'accumulé, ou aura-t-il droit à son chômage ?
Gaspésie-Iles-de-le-Madeleine	18.7	420	Oui
Québec	4.6	700	Non
Trois-Rivières	7.8	630	Non
Centre-Sud du Québec	5.5	700	Non
Sherbrooke	6.2	665	Non
Monterégie	8.4	595	Non
Montréal	7.5	630	Non
Centre du Québec	8.3	595	Non
Nord-Ouest du Québec	10.5	525	Oui
Bas-St-Laurent-Côte-Nord	12.5	455	Oui
Hull	4.9	700	Non
Chicoutimi-Jonquière	8.1	595	Non

Bulletin de Liaison du MÉPAC

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

Volume 20, Numéro 1



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION

par Dominik Villeneuve

Encore cette année, le MÉPAC siège à la Table régionale de coordination de la Semaine québécoise des adultes en formation qui se tiendra début avril 2009.

Cette semaine se veut l'occasion idéale pour fêter les adultes en formation dans toute leur diversité et en encourager d'autres à participer à des activités de formation. L'objectif est de développer, au sein de toute la population adulte du Québec, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie dans les divers lieux de vie personnelle, sociale et professionnelle. (*pris sur le site de la Semaine québécoise des adultes en formation : www.semaine.icea.qc.ca*)

L'ÉDUCATION POPULAIRE

AUTONOME : UNE AUTRE

FAÇON DE SE FORMER

Parmi les mille et une façons d'apprendre, l'éducation populaire autonome est sans doute la plus méconnue des façons de se former. Peut-être parce qu'on la pratique sans se douter qu'il s'agit là de véritable formation...ou qu'aucun diplôme ne vient sanctionner les connaissances acquises?

En effet, assumer une tâche au sein d'un comité, d'un conseil d'administration ou encore s'impliquer de façon bénévole et militante au sein d'un organisme n'est sanctionné d'aucun diplôme. Pourtant, ces démarches sont directement liées à l'acquis de compétences ou au renforcement de connaissances.

Et, bien que son but premier ne soit pas lié à l'emploi, l'éducation populaire autonome

peut même orienter une personne désirant retourner aux études ou réorienter sa carrière puisque militantEs et bénévoles choisissent souvent leurs tâches en fonction des intérêts qu'ils ont et de leurs aptitudes.

LE RÔLE DES ORGANISMES D'ÉPA DANS LA RÉALISATION DU DROIT À

L'ÉDUCATION

Outre les pratiques d'ÉPA liées au militantisme et les formations de niveau «pratique», les organismes d'éducation populaire autonome, notamment les groupes de défense collective des droits, doublent le lien qu'ils ont avec le droit à l'éducation puisqu'ils forment sur les droits de l'homme tant au niveau général qu'à des niveaux spécifiques.

D'ailleurs, les participantEs au Forum mondial sur l'éducation à Dakar (au Sénégal) en 2000 l'ont clairement compris. C'est pourquoi ils et elles ont adopté un Cadre d'action où on s'efforce de resserrer les liens entre les approches formelles, non formelles et informelles.

Approche formelle = dans le système éducatif

Approche non formelle = un cours ou une activité structurée

Approche informelle = activités et occasions d'apprentissage dans la vie courante.

Comme vous l'aurez sans doute deviné, les organismes avec des pratiques d'ÉPA se situent au niveau des approches non formelles et informelles.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION (SUITE)

par Dominique Villeneuve



LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION : UNE OCCASION UNIQUE

La Semaine québécoise des adultes en formation représente une occasion unique de faire la promotion de cette façon si particulière d'apprendre que sont les pratiques d'éducation populaire et des organismes qui les utilisent.

Elle est aussi un temps privilégié pour saluer la détermination des apprenants des militants à apprendre et à partager ce savoir.

De plus, en participant activement à la Semaine québécoise des adultes en formation, les organismes ont là une excellente occasion de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques d'ÉPA... Et c'est pour toutes ces raisons que le MÉPAC est présent à la Table de coordination de la Semaine québécoise des adultes en formation.

FAIRE RAYONNER L'ÉPA PAR LA PARTICIPATION

Organiser une activité lors de la Semaine québécoise des adultes en formation et l'inscrire sur le site c'est faire, non seulement rayonner l'ÉPA dans un cadre plus large que son «milieu naturel», mais aussi lui faire prendre la place qui lui revient parmi les autres formes d'éducation possibles.

Car, au-delà des thèmes et des buts recherchés, une base demeure : des personnes choisissent librement d'acquérir, de développer ou de consolider des compétences et de s'épanouir dans un champ d'intérêt qui leur est propre.

Plus que jamais...





LE PLAN VERT LIBÉRAL

par Marie-Eve Rancourt

MÉPACQ

Le 19 juin dernier, le Parti libéral lançait en grande pompe son tout nouveau « tournant vert », programme destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La prémisse est simple, pour ne pas dire simpliste : En taxant les combustibles fossiles (pétrole, charbon), les Canadiens en consommeront moins et en retournant l'argent ainsi récolté sous forme de baisses d'impôts aux particuliers et aux entreprises, le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises ne seront pas affectés.

Afin d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto, le Canada doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 32 % d'ici 2012. À cette fin, le rapport Stern recommandait à chaque pays d'investir au moins 1 % de son PIB afin de lutter contre les changements climatiques, soit, pour le Canada, 10 milliards de dollars. Or, le maigre 1 milliard actuellement investit, auquel le « tournant vert » n'ajoute rien, est nettement insuffisant pour atteindre nos engagements internationaux. Pour un chef de parti qui ne manque pas une occasion de se draper de vert et de rappeler l'importance du protocole de Kyoto, on peut dire que Stéphane Dion a manqué une belle occasion de joindre la parole aux actes. Voici pourquoi.

À QUAND L'APPLICATION DU PRINCIPE

DE POLLUEUR-PAYEUR?

Le « tournant vert » stipule d'entrée de jeu que : « il en coûte très peu aux pollueurs canadiens de rejeter des gaz à effet de serre dans l'atmosphère ; pourtant, ces émissions entraînent des coûts que nous devons tous acquitter. » Le principe de pollueur-payeur a

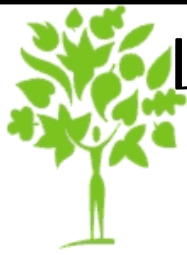
pour objectif de pallier cette injustice en forçant une personne (physique ou morale) à prendre en compte les externalités environnementales négatives de son activité en lui imputant les coûts associés à la lutte contre la pollution. Or, le plan que nous propose le Parti libéral ne prévoit aucun programme de lutte contre la pollution. Au contraire, les sommes récoltées sous forme de taxe, plutôt que de servir à s'attaquer aux problèmes environnementaux, sont redistribués sous forme de baisse d'impôt, nous ramenant à la case départ en matière de lutte contre les changements climatiques. Devant l'urgence d'agir et le retard à rattraper, croire naïvement qu'une telle taxe aura un effet substantiel, ne serait-ce qu'à moyen terme, relève de l'aveuglement volontaire.

DES PERTES DE REVENUS POUR LE

FÉDÉRAL

Malheureusement, non seulement Stéphane Dion n'a pas le courage de ses ambitions, mais son plan vert le privera de revenus de 5 milliards de dollars annuellement. En effet, dans l'espoir d'éviter un suicide politique, M. Dion prend soin de rappeler que cette taxe ne s'appliquera pas sur l'essence. C'est plutôt l'actuelle taxe d'accise qui fera office de taxe sur le carbone. Ainsi, les 5 milliards que rapportent actuellement cette taxe au gouvernement fédéral seront, selon le tournant vert, redistribués sous forme de baisses d'impôts. M. Dion ne précise d'ailleurs pas dans quels programmes il coupera pour combler ce manque à gagner...

De plus, la baisse d'impôts de 1% consentie aux entreprises est à notre avis injustifiée et inéquitable. En effet, bien que les entreprises achetant des combustibles fossiles paieront



LE PLAN VERT LIBÉRAL (SUITE)

par Marie-Eve Rancourt

MÉPACQ

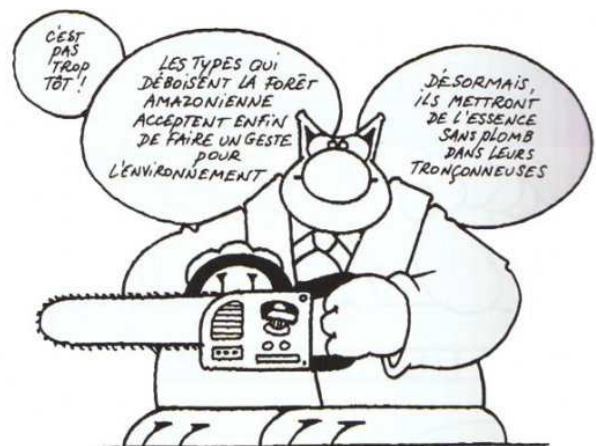
cette taxe sur le carbone, il est raisonnable de croire que l'augmentation du coût de production engendré par cette taxe se reflètera par une hausse des prix du produit fini et sera ultimement absorbée par le citoyen-consommateur. Ainsi, cette baisse d'impôt qui, rappelons-le, s'ajoute à de nombreuses autres baisses annoncées par l'actuel gouvernement conservateur, ne garantit aucunement que les entreprises chercheront à améliorer leur bilan environnemental. Au contraire, en l'absence de mesures contraignantes ou de compte à rendre à cet effet, il est à craindre que cette baisse d'impôt ne servira qu'à augmenter les profits de ces entreprises. Ainsi, nulle part dans ce plan ne parle-t-on de législation contraignante, de cibles à atteindre, d'investissements significatifs dans le transport en commun ou dans une agriculture respectueuse de l'environnement. Tout au plus en fait-on mention en de vagues termes qui n'engagent en rien. Il est ainsi difficile de croire que cette taxe aura un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre de nos industries les plus polluantes.

UNE TAXE QUI APPAUVRIT ?

Finalement, nous craignons que l'application de cette taxe pour les personnes à faible revenu ne les appauvrisse davantage, et ce, particulièrement pour les personnes vivant seules et les ménages ne chauffant pas à l'hydro-électricité. Dans le plan proposé, rien ne garantit que les baisses d'impôts octroyées couvriront la nouvelle taxe que paieront les personnes à faible revenu. Or, il est à notre avis fondamental de s'assurer que la lutte contre les changements climatiques ne se fasse pas sur le dos des plus pauvres de la société, soit ceux qui contribuent le moins au problème mais qui le subisse le plus.

Les taxes applicables sur le mazout, le charbon et le gaz auront un impact considérable sur la facture de chauffage des ménages. Or, l'efficacité énergétique a des limites qui sont rapidement atteintes et les conversions de type de chauffage sont coûteuses et souvent difficilement réalisables. Il ne faut pas oublier de préciser que les différents programmes incitatifs de rénovation de logis, et d'achat d'appareils et d'automobiles peu énergivores ne sont pas ou peu accessibles aux personnes à faible revenu qui n'ont pas les moyens d'acquérir de tels appareils.

Compte tenu de la gravité de la crise environnementale qui nous guette, ce timide plan, à l'image du chef du Parti libéral, déçoit par son manque d'audace et de mordant. C'est sans aucun doute Kyoto, le désormais célèbre chien de M. Dion, qui est consterné que son maître ne lui ait pas fait honneur... et nous aussi!



Bulletin de Liaison du MÉPAC

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

Volume 20, Numéro 1